

Amarrages +



Zonale
Octobre 2023

Table des matières

Introduction	3
Présentation Facilitateurs Enseignement – Aide à la Jeunesse	5
Séance plénière : quelques informations générales :	6
Témoignages.....	8
Atelier 1 – Communication autour du projet	9
Descriptif atelier.....	9
Explication technique animation utilisée - Ishikawa	10
Synthèse de l’atelier.....	10
Atelier 2 – Secret professionnel	12
Descriptif atelier.....	12
Explication technique animation utilisée – Etude de cas.....	13
Synthèse de l’atelier.....	13
Pour poursuivre la réflexion sur cette thématique	15
Atelier 3 – Communication avec les parents.....	16
Descriptif atelier.....	16
Explication technique animation utilisée – Brainstorming analogique et course relais	16
Synthèse de l’atelier.....	17

Introduction

L'équipe des accompagnateurs de projets Amarrages+ a proposé plusieurs réunions zonales sur le thème de la communication.

Ces réunions ont eu lieu :

- le 12 octobre 2023 à Ghlin pour les projets de la Province du Hainaut
- le 13 octobre 2023 à Bruxelles pour les projets de la Région de Bruxelles Capitale et de la province du Brabant Wallon
- le 16 octobre à Huy pour les projets des Provinces de Liège, du Luxembourg et de Namur

L'objectif de ces réunions zonales est de permettre des échanges sur des questions transversales liées à l'accrochage scolaire et au projet Amarrages+.



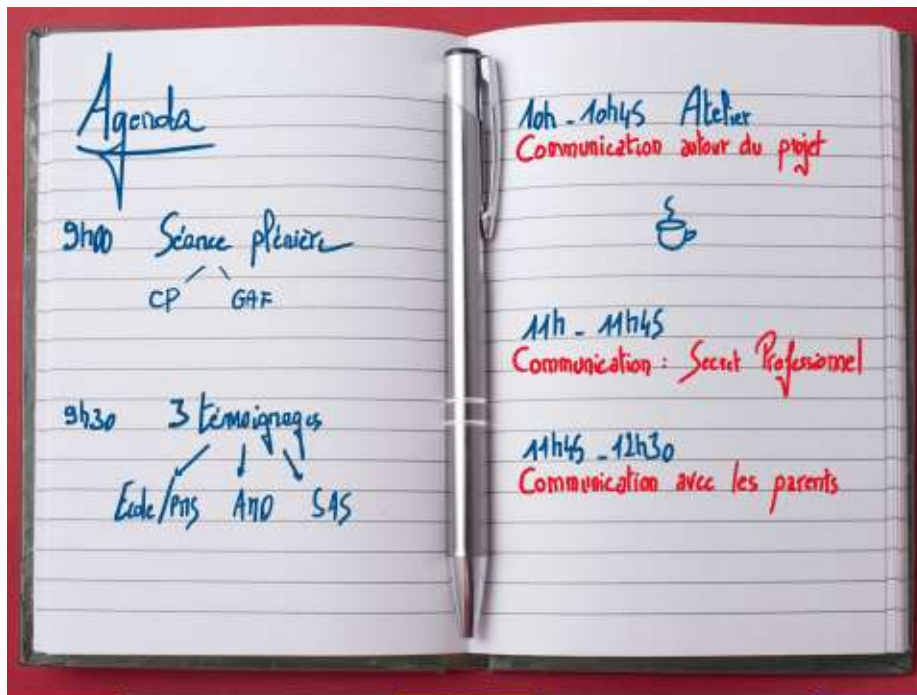
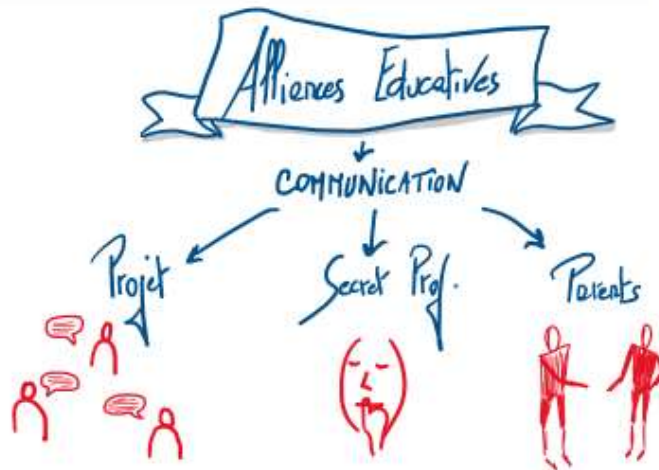
La thématique choisie est issue de l'**appel à manifestation d'intérêts** et de l'un des objectifs du projet Amarrages+ : les alliances éducatives.

L'une des principales difficultés dans la mise en place de ces alliances éducatives tourne souvent autour de la **COMMUNICATION**.

La communication est un sujet aux multiples facettes, les zonales ont abordé trois d'entre elles :

1. Communication dans et autour du projet
2. Communication avec les parents
3. Secret professionnel, pouvant être un frein dans les échanges entre les acteurs

La philosophie du projet est basée sur le principe des alliances éducatives selon laquelle l'ensemble des acteurs actifs dans la lutte contre le décrochage travaillent ensemble et en concertation afin de proposer les réponses les plus adaptées et pertinentes aux situations vécues par les jeunes.



Présentation Facilitateurs Enseignement – Aide à la Jeunesse

Le décret intersectoriel du 21/11/2013 organisant les politiques conjointes entre le secteur de l'Aide à la Jeunesse et celui de l'Enseignement a pour vocation de regrouper et de partager des informations intersectorielles, sur l'ensemble du territoire de la FWB.

Ce décret s'inscrit dans un contexte de collaboration entre le secteur de l'Enseignement et celui de l'Aide à la jeunesse, autour de deux grands principes :

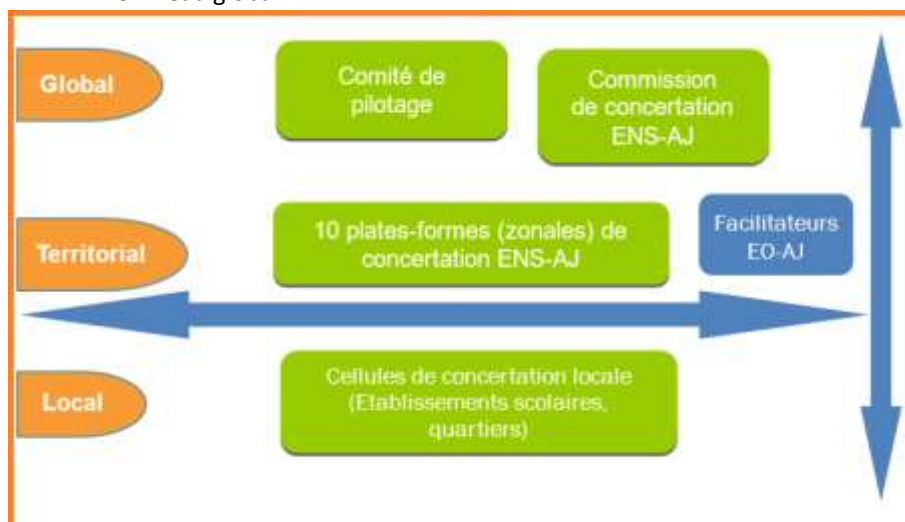
- L'articulation des dispositifs d'aide et d'accompagnement des services des deux secteurs ou comment s'articuler pour une meilleure prise en charge des jeunes ?
- Le développement de politiques conjointes (Aide à la jeunesse/Enseignement) visant un bien-être des jeunes dans et hors école.

L'objectif principal est de mettre en place des actions conjointes autour de 4 axes thématiques : le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention et la réduction des violences, et l'accompagnement des démarches d'orientation.

Le dispositif de concertation intersectorielle

Depuis septembre 2014, un dispositif de concertation sur trois niveaux a été mis en place progressivement : le global, l'intermédiaire et le local.

- Le niveau local
- Le niveau intermédiaire
- Le niveau global





Les facilitateurs

Pour soutenir la mise en œuvre et la pérennisation de ce dispositif, une équipe de « facilitateurs », composée de travailleurs de terrain issus des deux secteurs, assure la communication entre les niveaux et les acteurs. Ils sont répartis par binôme sur les dix zones. Et plus particulièrement :

- Ils viennent en soutien aux niveaux global et intermédiaire.
- Ils aident et soutiennent, la mise en place et la pérennisation des concertations locales et des CCL.
- Ils assurent la circulation de l'information entre les différents niveaux du dispositif.
- ...

<https://accrochage.cfwb.be/contacts/>



Séance plénière : quelques informations générales :




Cofinancé par

Présentation équipe

Zone	Bruxelles	Brabant Wallon	Lux	Hainaut	Liège	Namur	AMO SAS
Gest. Admin. et Fin.	Soraya AMOURI	Géraldine MEURICE	Géraldine MEURICE	Aouatif LAGHMICH	Stephan DEFRESNE	Géraldine MEURICE	Géraldine MEURICE

Zone	Bruxelles	Brabant Wallon	Lux	Hainaut	Liège	Namur
Accomp. Projet	Julie MOREL + Eric BALTES	Eric BALTES	Valérie BOSMANS	Florence VAN DE STEENE	Valérie BOSMANS	Florence VAN DE STEENE



Cofinancé par

 Etudiant / Agent / Directeur

CCGPE-DGEO Qui sommes-nous? Nos projets Nos sources de financements européens Contact

Carte de l'éducation et de l'emploi des gouvernements européens - Amarrages - Traces ateliers - Amarrages

Ressources pédagogiques

Vous trouverez ci-dessous les différentes ressources pédagogiques mises à disposition concernant le projet Amarrages-

Traces ateliers d'échanges Amarrages + :

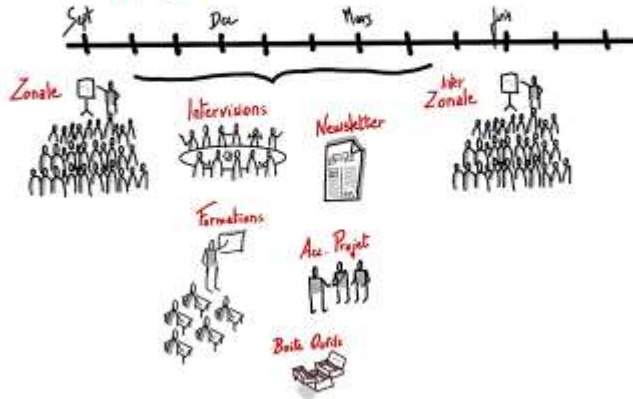
- > [Zonale Bruxelles - décembre 2022 \(pdf\)](#)
- > [Zonale Hainaut - décembre 2022 \(pdf\)](#)
- > [Zonale Liège - décembre 2022 \(pdf\)](#)
- > [Zonale Namur - décembre 2022 \(pdf\)](#)
- > [Interzonale Amarrages - juin 2023 \(pdf\)](#)

Projets Amarrages - Répertoire fiches-outil - version septembre 2023(pdf)

[Formulaire de création d'une fiche outil](#)

[Formulaire de demande d'accompagnement](#)

Accompagnement Amarrages+



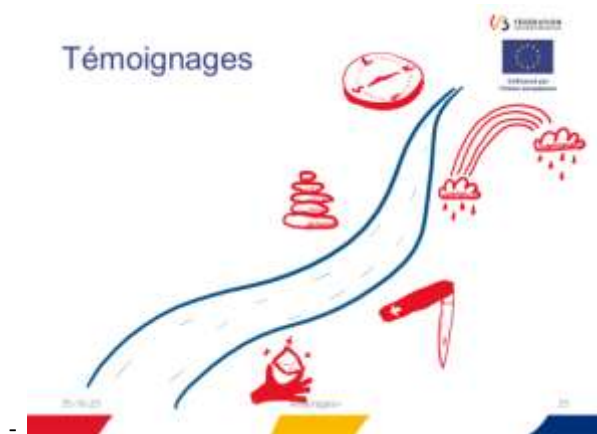
Calendrier des échéances

	2023				2024								Outils mis à votre disposition	
	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8		
Tableau de Contrôle des Engagements Fournir la liste des agents FSE et PPS ainsi que leurs DOCT ou contrats		13												TCE (Excel) + DOC 12 ou contrats
Fichier Participants Fournir en version électronique la liste des jeunes concernés par le projet						19						21		FP (Excel)
Contrôle de l'action Ecoles-CEFA-CPMS Organiser et préparer la visite de contrôle concernant le mise en œuvre de l'action														RCA (PDF signé)
Contrôle de l'action AMO-SAS Organiser et préparer la visite de contrôle concernant le mise en œuvre de l'action														RCA (PDF signé)
Dossier de solde Financier AMO-SAS Compléter et envoyer le rapport de solde pour l'année n. 1 et l'envoyer au gestionnaire du CCGPE CAGEO								29						DSF (Excel)
Contrôle financier AMO-SAS Organiser et préparer la visite de contrôle financier du personnel du CCGPE														RCF (PDF signé)
Tableaux de Personnel Ecoles-CEFA-CPMS Fournir la liste des agents FSE et PPS en fonction des prestations réalisées								22						FERS (Excel + PDF signé)
Rapport d'activités Réaliser et envoyer le rapport d'activités faisant état de la mise en œuvre du projet FSE dans votre organisation												21		RA (Word + PDF Signé)



Témoignages

Nous avons demandé à trois acteurs de terrain par zonale (une école/CPMS, une AMO et un SAS) de venir témoigner de leur expérience en matière de communication. Nous leur avons demandé de réfléchir à leur présentation selon les critères suivants :



- la pépite d'or trouvée dans la rivière (une réussite, un succès)
- le caillou au fond de la chaussure (une expérience qui n'a pas porté ses fruits ou chose à éviter)
- le canif à garder en poche (outils ou pratique, le bon/trucs et astuces plan à partager)
- la boussole qui vous a guidé (l'objectif qui vous a guidé/ les valeurs communes/ la motivation etc..)
- l'arc en ciel qui vous a surpris (la bonne surprise, des résultats au-dessus des espérances, la bonne surprise ...)

Un grand merci à :

Andrea Cocciardi (Centre P.M.S WBE Morlanwelz), Ophélie Frère, Justine Claes (SENS SAS) et Thomas Binard (AJMO) pour les témoignages à Ghlin

Anaïs Sironval (Athénée Royal Toots Thielemans), Jean Philippe Fontaine (SAS Bruxelles midi) et Simon Daivier (AMO Colorados) pour les témoignages à Bruxelles.

Catherine Duvivier (Athénée Royal de Ans), Tatiana Edouard et Caroline Tromme (AMO CLAJ) et Jean Marc Cantinaux (SAS aux sources) pour les témoignages à Huy.

Atelier 1 – Communication autour du projet

Descriptif atelier

L'objectif de l'atelier est de penser la communication autour du projet Amarrages+, autant la communication en interne, au sein de vos équipes, que la communication externe, auprès de vos partenaires.

La réflexion s'est faite autour du diagramme d'Ishikawa. C'est un outil visuel qui permet de se représenter un problème spécifique, de mettre en évidence les causes fondamentales et d'établir un diagnostic.

Cela permet d'identifier les facteurs défavorables et les freins à la communication.

Et dans un deuxième temps, les leviers et les pistes d'actions concrètes à mettre en place.

Atelier 1

Communication autour du projet

Outil Ishikawa

Causes → Effet

Atelier 1

Communication autour du projet

De quelle manière puis-je agir pour que la communication avec les acteurs internes et externes à l'école soit la plus désastreuse ?

15 min

Atelier 1

4 arêtes

<p>Contexte Milieu, environnement, organisation, le moment, parasites, bruit, ...</p>	<p>Contenu Clarté, concret, préparé réfléchi, cohérent, complet adapté, ...)</p>
<p>Posture des intervenants Récepteur/émetteur, empathie, le soutien, non jugement, respect du temps de parole, feedback, le ton employé par écrit ou à l'oral, ...</p>	<p>Canal et code de la communication Canal : écrit, oral, traces, PV, vidéo, page FB, réunion visio, réunion présentielle, ... Code : vocabulaire, le langage, les références communes, lexicale, ...</p>

Atelier 1

Communication autour du projet

En miroir, de quelle manière puis-je agir pour que la communication avec les acteurs internes et externes à l'école soit la plus réussie ?

15 min

Atelier 1

Mise en commun de 1 élément

10 min

Explication technique animation utilisée - Ishikawa

Egalement connu sous les noms de **Diagramme de causes et effets**, Diagramme en arêtes de poisson ou Diagramme des 5M, cette représentation visuelle à base de flèches a été développée par Kaoru Ishikawa en 1952.

Il s'agit d'un outil permettant de **synthétiser et de structurer les idées**, c'est également est un **outil de visualisation** particulièrement efficace pour bien communiquer. Il est surtout **un outil d'aide à la décision** ayant pour but de régler les problèmes/ dysfonctionnements.

Pour **concevoir et utiliser le diagramme d'Ishikawa** à bon escient, il convient de respecter quelques étapes pour son élaboration.

Voici les **5 étapes à respecter pour faire un diagramme d'Ishikawa** :

- Etape 1 : définir le problème principal.**
 Le problème principal, qui est aussi l'effet de tous les dysfonctionnements, apparaît à droite du diagramme, sur l'axe principal. Il s'agissait en l'occurrence du problème lié à une communication inefficace en interne et externe.
- Etape 2 : identifier l'ensemble des causes possibles.**
 Pour cette étape, l'idée est de multiplier les points de vue. Une séance de [brainstorming](#) en sous – groupe a donc été proposée pour obtenir un maximum d'idées.
- Etape 3 : classifier les causes.**
 Les idées/causes proposées ont été classées selon les arêtes proposées (en l'occurrence, pour cet atelier, il y en avait 4)
- Etape 4 : transposer les causes négatives en pistes d'actions positives pour monter un plan d'actions efficace**
 Une fois le premier diagramme réalisé (poisson pourri), il s'agit de travailler sur les causes identifiées et de définir pour chacune d'elle une stratégie permettant de la contrecarrer afin de résoudre le problème (poisson frais)

Synthèse de l'atelier

Améliorer la communication point de vue contenu	Améliorer la communication point de vue Code/Canal
Cadre clair	S'exprimer clairement et de manière adaptée
Définir les rôles de chacun	Avoir une trace (notes, pv)
Définir des objectifs clairs	S'adapter à son public
Etre précis	Canal de communication accessible pour tous ->
Clarifier la demande pour chaque situation	S'entendre sur comment communiquer – t-on ?
Objectivité/neutralité	Employer différents canaux de communication
Préparer les rencontres , ordre du jour	Limiter le nombre de mails et ne pas multiplier les canaux
Tenir compte de l'historique	Documents protégés en ligne
Utiliser le « je »	Communication orale pour discuter du comment faire
Liberté dans les actions menées	Etablir une méthodologie des contacts

<p>Centré sur les besoins des bénéficiaires</p> <p>Identifier des intervenants externes pertinents</p> <p>Maintien du secret (choix de partager ou pas certaines informations)</p> <p>Transmettre les infos utiles à la situation</p> <p>Fixer un calendrier des rencontres</p> <p>Tenir compte de l'éventuelle barrière de la langue</p>	<p>Drive partagé</p>
<p>Améliorer la communication point de vue posture des intervenants</p>	<p>Améliorer la communication point de vue contexte</p>
<p>Respecter le secret professionnel</p> <p>Les codes de travail ne sont pas identiques pour tous -> accepter et respecter cet état de fait</p> <p>Être respectueux</p> <p>Être rassurant, transparent</p> <p>Empathique, bienveillant, disponible</p> <p>Avoir des valeurs identiques, vouloir atteindre les mêmes objectifs, s'impliquer à manière égale</p> <p>A l'écoute</p> <p>Authentique</p> <p>Intéressé</p> <p>Non jugement</p> <p>A l'écoute</p> <p>Disponibles émotionnellement</p> <p>Désigner une personne référente pour donner les infos</p> <p>aux nouveaux collaborateurs</p> <p>S'adresser aux personnes concernées</p> <p>Rôle clair de chacun</p> <p>Travailler en synergie entre intervenants</p> <p>Connaître les autres intervenants</p>	<p>Local accueillant et confortable</p> <p>Local permettant de se confier</p> <p>Local permettant la confidentialité</p> <p>Disponibilité, ne pas se laisser déranger (éviter les parasites)</p> <p>Rencontres régulières</p> <p>Communiquer à toute l'équipe pour rendre le projet visible</p> <p>Prévoir des temps de rencontre entre agents</p> <p>Accueillant (café, biscuits, chauffé)</p> <p>Tenir compte des réalités institutionnelles différentes</p> <p>Oser sortir des murs</p> <p>Contexte sécurisant</p> <p>Privilégier la collaboration</p> <p>Intégrer du ludique</p> <p>Stabilité des équipes pour</p> <p>connaître ses interlocuteurs</p> <p>Confiance entre les structures, reconnaissance</p> <p>Soutien de la direction</p>

Atelier 2 – Secret professionnel

Descriptif atelier

Régulièrement, vous êtes invités à des réunions avec d'autres personnes qui ont des missions, des rôles et des cadres juridiques différents.

L'atelier a comme objectif de clarifier les questions suivantes :

- Comment travailler en réseau en respectant le cadre de chacun ?
- De quelles informations avons-nous besoin pour accompagner un jeune ?

La thématique a été abordée sous deux angles :

1. Diffusion de deux vidéos : une première vidéo qui aborde l'aspect juridique du secret de professionnel / devoir de discrétion et une deuxième vidéo qui évoque des pistes/des bonnes pratiques pour travailler en réseau
2. Travail en sous-groupe sur une étude de cas afin de permettre un échange lié aux pratiques de terrain dans Amarrages+.

Atelier 2
Communication : Secret professionnel




Atelier 2
Etude de cas

Sophie, agente éducatrice Amarrages+ dans une école, reçoit les confidences d'une jeune fille qui est mal dans sa peau et qui présente des difficultés en famille. Elle ne veut pas en parler à ses parents de peur des représailles. Elle se rend compte également qu'elle a des traces bleues sur les jambes et les bras.

1. Que doit faire Sophie selon vous ?
2. Avec qui va-t-elle entrer en collaboration afin que ce cas soit pris en charge ?
3. De quelles informations avons-nous besoin pour travailler ensemble dans le respect du cadre déontologique de chacun (règles et pratiques) pour accompagner la jeune fille ?

Atelier 2
Secret professionnel versus devoir de discrétion

Secret professionnel	Devoir de discrétion et de réserve
Centres Psycho-Médico-Sociaux	Enseignants
Services de Promotion de la Santé à l'école (infirmier, médecin scolaire, etc.)	Éducateurs, personnel de garderie et d'entretien de l'école
Les médiateurs scolaires (SP limité)	Direction
Les équipes mobiles (SP limité)	Membres de l'association des parents
Les Services d'accrochage scolaire (SAS)	Personnel d'aide aux devoirs

Quelles sont les conséquences d'une violation de l'obligation de se taire ?

Secret professionnel

- Conséquences **pénales** devant les tribunaux ou le PR.

Devoir de discrétion

- Conséquences **civiles** (1382 Cc)
- Conséquences **disciplinaires**

Explication technique animation utilisée – Etude de cas

La méthode du cas pratique est une sorte de **mise en situation**.

Il s'agit de rédiger un énoncé présentant des faits.

A partir de ces faits, il est demandé aux participants d'élaborer une réponse à apporter à la situation en tenant compte de divers éléments (fonctionnement de l'institution, **cadre juridique**, partenariats internes et externes).

Synthèse de l'atelier

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de vos échanges. Elle n'engage personne. Elle reflète simplement vos pratiques de terrain. Chaque structure connaît ses procédures et son champ d'intervention dans le cadre légal qui lui est défini.

Nous espérons simplement que cette synthèse vous permettra d'améliorer vos actions, vos collaborations et vos procédures d'accompagnement au sein de vos établissements respectifs. Nous vous invitons à en discuter avec les services internes et externes avec lesquels vous travaillez habituellement. Nous espérons que cela permettra d'accompagner sereinement un jeune dans le cadre juridique et déontologique qui vous est attribué.

Partage d'expériences sur une étude de cas

Sophie, agente éducatrice Amarrages+ dans une école, reçoit les confidences d'une jeune fille qui est mal dans sa peau et qui présente des difficultés en famille. Elle ne veut pas en parler à ses parents de peur des représailles. Elle se rend compte également qu'elle a des traces bleues sur les jambes et les bras.

Que doit faire Sophie selon vous ?

- Aller au bout du temps d'écoute, rassurer, garder et maintenir la relation de confiance
- Clarifier la demande du jeune et identifier ses besoins (Qu'est-ce qui est problématique et insatisfaisant ?)
- Contacter directement le CPMS après la discussion (intervention de première ligne = PMS)
- Pouvoir exprimer au jeune, en fonction des confidences, qu'il y a une inquiétude de notre part et que ce qui est déposé dépasse le champ de notre compétence (en tant qu'éducatrice), demander l'accord du jeune pour relayer au PMS
- Expliquer les conséquences aux jeunes
- Prioriser les interventions avec le jeune
- Respecter la volonté du jeune
- Vérifier l'attente de la jeune fille. Voir si elle est preneuse d'une orientation vers le PMS, un planning, un PSE, SOS enfants + explications des conséquences, des risques
- Prévenir la jeune de la notion de danger et évaluer la situation
- Ramener l'info à l'équipe
- L'éducateur doit expliquer son cadre d'intervention et se poser la question si elle est compétente pour gérer cette situation (connaître ses limites et le cadre d'intervention possible/procédure au sein de l'établissement).
- Clarifier la source des coups pour bien analyser la situation
- Informer la jeune qu'elle doit partager l'info qu'elle a reçue
- S'informer s'il n'y a pas des interventions précédentes
- Partir de ses ressources
- Communication vers des services extérieurs compétents
- Art 458 CP
- À la demande, accompagner le jeune vers un service extérieur

- Être transparent avec le jeune
- Questionner le jeune sur ses peurs des représailles et les traces. S'il y a des soupçons de maltraitance, il faut interpeller les services compétents.
- Ne pas rester seul(e)
- Accompagner la jeune pour comprendre le contexte
- Préciser que l'éducatrice reste à sa disposition et peut l'accompagner dans ses démarches
- Lui demander ce que l'on peut partager avec d'autres services (autorisation de la jeune)
- Renvoyer les inquiétudes à la direction de l'école
- La priorité est de protéger la jeune

Avec qui va-t-elle entrer en collaboration afin que ce cas soit pris en charge ?

- Direction et équipe des éducateurs/coordonateur
- Éducateurs référents
- PSE
- CPMS
- Services extérieurs (AMO, CVFE, Droit des jeunes, SAJ, SOS enfants, planning familial, Parquet, tuteur...)
- Entourage du jeune
- Médecin traitant
- Service social de la police
- Quid PMS/PSE : qui interpelle les parents ?
- Contacter le service de l'école qui peut interpeller les services compétents pour gérer la situation (connaître les procédures mise en place au sein de son établissement)
- Si notion de danger avéré : faire appel au SAJ ou au parquet de la famille (voir s'il existe déjà des partenariats/collaborations avec des services extérieurs de ce type)
- En fonction du réseau déjà existant autour de la jeune, se mettre en contact (si accord du jeune)
- Des ASBL compétentes (ex : Praxis)

En fonction des collaborations identifiées : de quelles informations avons-nous besoin pour travailler ensemble dans le respect du cadre déontologique de chacun (règles et pratiques) en respectant les intérêts du jeune ?

- L'éducatrice doit transmettre les informations qu'elle reçoit : les infos factuelles et contextuelles propres à la situation aux personnes avec qui elle doit collaborer (à eux uniquement). Elle a un devoir de discrétion. Elle doit relayer les informations pour être un bon relais pour les autres intervenants.
- Ne communiquer que les informations nécessaires à la compréhension de la situation (attention à l'usage que l'on fait de ces informations par rapport au secret partagé avec l'accord du jeune)
- Avoir réfléchi en amont sur la manière dont elle va gérer cette situation
- Prendre du recul et ne pas agir trop vite : analyser la situation (agir en professionnel)
- Être certaine que le jeune puisse être relayé au bon endroit.
- Accord du jeune sur ce qu'on dit ou pas: réfléchir ensemble sur les infos à transmettre
- une photographie claire du réseau et des missions/travail de chacun pour travailler de manière sereine et dans l'intérêt du jeune.
- Essayer un maximum que la jeune soit présente
- Connaître le cadre et le fonctionnement du service avec lequel on collabore
- Donner les bonnes infos dans le temps (pas un « one shot ») et aux bons services
- Attendre un partage d'infos réciproques
- Partager ce qui est nécessaire uniquement et avec l'accord de la jeune
- Expliquer et connaître les missions de chacun
- PMS et direction rapportent les informations dont on dispose.

- Les faits observés
- Penser aux répercussions des actions (problèmes familiaux, représailles, mise en danger ...)
- Les infos en lien avec le mal-être
- Uniquement ce que la jeune estime nécessaire et essentiel pour elle
- Son âge
- Cadre légal
- Ses capacités
- Le contexte (est-on certain de ce qu'elle dit ?)
- Est-elle déjà suivie ? Existe-t-il un dossier ouvert à la protection de la jeunesse ?
- Frère et sœur dans l'école ?
- La situation familiale
- Anamnèse

Pour poursuivre la réflexion sur cette thématique ...

Site internet : SOS école

La plateforme EO-AJ du Luxembourg a mis en ligne son nouveau site internet qui reprend la procédure à suivre en cas de décrochage scolaire, les services à contacter si vous êtes inquiet pour un élève et un répertoire des services luxembourgeois.

<https://sos-ecole5.webnode.be/>



Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur cette thématique, le site YAPAKA regorge d'informations : <https://www.yapaka.be/thematique/secret-professionnel-et-reseau>



« Nous pouvons être amenés à accueillir des confidences. Cet instant d'écoute soulève de multiples questions: Faut-il faire quelque chose? Ai-je un rôle à jouer? Dois-je seulement écouter ou y a-t-il à intervenir?... Avant de se positionner, il s'avère utile d'approcher des notions telles que la confidentialité et le secret professionnel. Pourquoi se taire si je ne suis pas tenu au respect du secret professionnel? Quel est le sens du secret professionnel? Pourquoi pas la transparence? Contrôle social ou relation d'aide? Quel choix la société démocratique pose-t-elle en créant cette obligation de respect du secret professionnel? »

Atelier 3 – Communication avec les parents

Descriptif atelier

L'objectif de l'atelier sur la communication avec les parents était de sortir des sentiers battus et d'ouvrir la réflexion par rapport à une thématique qui apporte souvent du questionnement ou des difficultés.

Pour cela, en sous-groupes, les participants ont recherché des idées par rapport à une situation loufoque et éloignée de la thématique initiale pour ensuite les transposer à la question de la communication avec les Parents.

Atelier 3
Le loup décide de devenir végétarien ...



Le loup veut devenir un conciliateur, celui qui rassemble pour construire. Comment peut-il renouer la confiance auprès du :

- **Sanglier** : fonceur qui n'a peur de rien et peut parfois devenir agressif
- **Chevreuil** : craintif qui se cache dès qu'il aperçoit le loup
- **Corbeau** : libre comme l'air qui le nargue et lui rappelle qu'il ne l'attrapera pas
- **Cerf** : royal et surprotecteur, qui le regarde et le défie sur son territoire

Explication technique animation utilisée – Brainstorming analogique et course relais

Brainstorming analogique

Il s'agit d'une technique qui permet de faire émerger des pistes de solutions face à une situation problème. Il s'agit de transposer la question problématique dans un contexte différent mais suffisamment proche pour que les solutions proposées soient applicables à la situation initiale.

Déroulement

- Définir la question problème et la transposer dans un contexte différent
Exemple : comment nouer une collaboration réussie avec des parents aux profils différents (revendicateur, absent (craintif), ...)
Proposition : Face au réchauffement climatique, le grand méchant loup décide de devenir végétarien pour diminuer son empreinte écologique. Il ne veut plus être le prédateur avec un droit de vie ou de mort sur les animaux de la forêt. Désormais, il veut devenir un conciliateur et veut s'engager à protéger les générations futures.
Comment peut-il faire pour renouer la confiance auprès :
 - Du sanglier, fonceur qui n'a peur de rien et peut parfois devenir agressif ?
 - Du chevreuil, craintif qui se cache dès qu'il aperçoit le loup ?
 - Du corbeau, libre comme l'air qui le nargue et lui rappelle qu'il n'arrivera jamais à l'attraper ?
 - Du cerf, royal et sur-protecteur, qui le regarde et le défie sur son territoire ?

- Lancer le brainstorming en précisant les règles de ce dernier
- Le temps imparti écoulé, révéler la question problème
- Transposer les pistes du brainstorming en pistes d'actions répondant à la question problème

Cette technique a été associée au principe de course relais afin de stimuler davantage encore la créativité.

Course relais

La course relais permet de travailler sur du contenu tout en étant en mouvement. Elle a été associée ici au brainstorming analogique.

Déroulement

- Placer les participants par équipe (si les groupes ne se constituent pas facilement, utiliser des techniques de formation de groupe)
- Le responsable de l'animation propose une thématique de réflexion (en l'occurrence le loup) pour laquelle les participants vont devoir créer des pistes de solutions
- Les participants disposent d'un temps de réflexion 'en équipe' pour créer des solutions qu'ils notent sur des post-it (une idée par post-it)
- Au signal, ils doivent : aller coller leur idée le plus vite possible sur le panneau, s'assurer qu'elle n'a pas été déjà donnée, revenir en équipe et passer le relais
- L'équipe qui la plus grand nombre gagne le défi
- Chaque équipe a sélectionné 5 post-it les plus loufoques. Ceux-ci ont été transposés en piste d'actions concrètes pour faciliter la relation avec les parents

Synthèse de l'atelier

Choper la biche mais pas pour la manger

Avoir un partenaire (un service) en plus dans la collaboration avec les parents
 Travailler + étroitement avec les parents

Aller à des réunions de « carnivores anonymes »

Créer des groupes de parole.

Enlever les dents du loup

Avoir une communication bienveillante avec les parents et les jeunes
 Les inviter à une cellule bien-être

Susciter la collaboration des animaux contre l'ours (l'ennemi)/ comité de quartier où le loup est le fer de lance face à un ennemi commun

Collaborer ensemble contre le décrochage

Lancer la rumeur qu'il est devenu intolérant à la viande

Jouer sur l'effet prémonitoire (les jeunes ne décrocheront pas)
 Faire la pub du projet A+

Créer un potager commun

Proposer un projet commun (parents, jeunes, équipes de l'école, etc.) qui a du sens

Le loup propose aux autres d'élever ses enfants

Demander aux parents de s'investir/de s'impliquer dans la vie de l'école

On part tous ensemble faire un « rallye chope »

Activité ludique avec les parents/enfants

Activité dans les quartiers que l'on connaît moins (sortir de l'école) et dans lesquels on n'est pas toujours intégré

Sortir de l'école

Organisé un bal masqué

Une fête avec les parents où tout le monde est déguisé (pas de distinction)

Faire un « Vie ma vie » => changer de casquette (prof redevient élève/élève devient prof/ parent devient prof, etc. ...)

Organisation d'une chasse au trésor

Créer un Escape Game où les parents participent

Créer une émission « Y a que la vérité qui compte » pour confronter les idées et montrer que le loup est honnête dans sa démarche

Un espace de dialogue où les différentes parties peuvent s'exprimer

Créer un conseil de classe participatif

Se déguiser en biche

Se montrer sous son meilleur jour

Travailler en douceur, apprivoiser et prendre le temps

D'abord cibler un profil de parent et ensuite élargir

Le loup propose des champignons hallucinogènes

Faut que l'équipe soit bien/ tisser des liens entre collègues

Le cerf propose un duel et celui qui gagne invite l'autre à dîner

Expliquer aux élèves et aux parents que s'ils viennent il y aura « des cadeaux/ des surprises »

Organiser un cabaret

Créer un spectacle pour exposer ses motivations/ création d'un spectacle par les parents / des élèves qui travaillent ensemble pour monter leur spectacle avec les enseignants

Une nuit par an avec de la viande

Une journée où les parents peuvent rencontrer les agents Amarrages et éducateurs

Autosuffisance alimentaire – coopérative

Créer un réseau de communication accessible à chacun

Loup siffle au lieu de hurler

Boite mail par prof

Interprètes

Multiplier les canaux de communication

Roche à idées

Boite à suggestions via page internet

Forum

Banquet vegan

Fête des familles, repas

Manif cause animale

Endroit où les parents peuvent s'exprimer sur ce qu'ils ne leur convient pas

Café parents

Offrir au corbeau un fromage local et bio

Offrir une aide adaptée en fonction des besoins

Ronde de la joie des animaux

Soirée des parents

Méditer avec le sanglier

Médiation à l'école pour les parents

Cueillette coopérative

Grand jeu incluant les parents

Petits sauts de lapin pour être mignon

Réunions moins formelles avec les profs, convivialité
Réunion de parents pour écouter les parents, et pas l'inverse
Réunion d'accueil des parents
Salle polyvalente et offrir un verre

Devenir styliste attiré du cerf

Impliquer les parents dans le ROI vestimentaire

Dire que c'est la faute de l'ours

Ne pas pointer qui est en tort, ne pas désigner un coupable
Travail en égalité

Faire séance yoga pour apprendre à résister à ne pas manger l'autre

Techniques CNV

Loup offre un punching-ball au sanglier

Offrir des ateliers de gestion des émotions aux parents, aux profs

Thalasso chez les nudistes

Emmener les parents en voyage hors-école

Loup fait un PPT pour exprimer ses nouvelles intentions

Conférence avec intervenant externe sur thématique spécifique

Loup se déguise en légume

S'adapter aux besoins de chacun
Vis ma vie prof/parent
Sensibilisation au non-verbal
Différence culturelle

Loup propose au cerf de lui arracher ses dents

Communication CNV

Écouter le besoin, les attentes des parents et tenter d'y répondre

Adapter son comportement en fonction de l'interlocuteur

Impliquer les autres dans son projet

Adopter une position basse

Pouvoir se remettre en question

Etre empathique et loyal

Permettre l'expression de la créativité

Esprit libre bienvenu

Créer un climat rassurant dans lequel il n'y a aucun jugement, ni agressivité

Créer un lien de confiance

Maintenir des contacts réguliers

Se fixer des objectifs atteignables

Parle en je

Être accessible, transparent pour les rassurer quant aux démarches

Travailler en réseau, interpeller les ressources extérieures à l'école

Être transparent

Identifier une personne de confiance et la convier aux entretiens

Responsabiliser chacun dans son rôle

Permettre les échanges informels (ne pas formaliser chaque rencontre)

Mettre un cadre

Etre dans le partage

Proposer des moments de partage (fête-convivialité)

Permettre la cohésion en fixant un objectif commun

Créer un moment d'accueil (papote café, portes ouvertes, lieux de rencontre, ..)

Mettre en place une association de parents

Valoriser les réussites

S'interroger sur le contexte, le contenu, la posture, le canal

MERCI A TOUS DE VOTRE PARTICIPATION ACTIVE !

Clôture de la journée par la projection de la vidéo « suis-je un rouage ? »:

<https://www.dailymotion.com/video/xde8d2>